



COMPTE RENDU

DU

CTL du 17 janvier 2019

Suite à un vote unanime « contre » lors du CTL emploi du 5 janvier, nous avons été convoqués à une seconde session ce jeudi 17 janvier, sur le même thème.

L'ouverture de ce CT a été très houleux dès le départ suite aux règlements de compte entre OS dont nous déplorons ouvertement les propos, auxquels nous n'avons pas participé, d'ailleurs nous nous sommes demandés si nous devions pas quitter la séance tellement les accusations étaient inappropriées.

Cette attitude n'a profité qu'à une partie de l'instance : la direction !!

Les débats étaient les mêmes que ceux que nous vous avons transmis dernièrement mais suivant l'actualité locale d'autres sujets ont été évoqués.

1) CTL prochain :

Un CTL est prévu pour le 5 février mais une OS voulait le repousser.

La direction ne peut pas car les semaines suivantes tombent pendant les vacances d'hiver et lors de ce CT doit être discuté la mise en œuvre du télétravail pour le 1^{er} avril et Madame Degond voudrait interroger les OS sur ce sujet auparavant.

2) PAS et délestage de la plate-forme téléphonique :

Depuis le 14 janvier, 6 SIP doivent participer au délestage de la plate-forme téléphonique liée au PAS toujours saturée.

La mise en place de celle-ci s'est faite dans la précipitation, sans moyen matériel supplémentaire ni renfort d'agents sur les sites ou les effectifs sont le plus important.

Or, sur ces sites un effort est déjà fait sur l'accueil physique.

Pourquoi les autres sites moins important n'ont pas été sollicités dans la mesure où l'effort doit être collectif ? D'autant que les appels sont peu nombreux et monopolisent 2 agents chaque jour.

M Roulet s'engage à faire un état des lieux début février sur le nombre d'appels et les besoins en moyens matériels nécessaire et si ce délestage peut être étendu sur d'autres sites.

3) Prime de 200 € :

M Roulet précise que c'est un premier message de reconnaissance des efforts fournis par les agents accompagné d'une rémunération supplémentaire.

Un autre message de reconnaissance est prévu envers les agents des SPFE (sans prime) suite à leur effort dans l'apurement des comptes d'imputation provisoires.

Il n'y a pas de quota imposé, mais des instructions bien précises concernant le recensement des agents éligibles.

Les chefs de service vont envoyer leur liste à la direction qui fera un contrôle de cohérence en fonction des missions et des formations suivies sur le sujet.

Au cas où un agent serait oublié, un rattrapage sur la paye de mars est possible.

Pour les emplois civiques, la question a été posée directement à M Parent qui en premier lieu a émis un refus mais la réponse n'est pas définitive.

M Roulet est tout à fait conscient que la réforme du PAS est complexe. La mission est prioritaire sur toutes les autres missions qui peuvent être laissées de côté : les agents ne peuvent pas tout faire, des conséquences en seront tirées au moment voulu.

4) Trésorerie hospitalière Arras :

Suite à un problème lié à l'informatique, le déménagement de la trésorerie hospitalière d'Arras au CDFIP d'Arras prévu le 4 février est décalé au 4 mars.

M Roulet a prévu une visite des lieux fin mars et invite les OS à s'y joindre.

Fin du CT à 12h30